



## Conseil Communal de Buchillon

### Préavis N° 5/2022 relatif à l'acquisition d'un véhicule utilitaire de voirie Demande de crédit de CHF 145'423.-

#### Rapport de la Commission des Finances

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est entretenue avec Monsieur Jean-Pierre Mitard, le 8 juin 2022.

Les soussignés ont pu lui poser les questions nécessaires relatives au préavis; questions auxquelles nous avons reçu des réponses précises. Nous remercions vivement Monsieur Jean-Pierre Mitard pour sa disponibilité. De plus, nous tenons également à saluer la précision et l'exhaustivité de ce préavis, qui nous a aidé dans notre analyse.

Au vu des aspect techniques – concernant les spécificités et fonctionnalités des machines – un membre de la Commission des Finances a assisté à la séance de la commission ad hoc afin d'assurer une compréhension approfondie de l'objet du préavis.

Avant toute chose, nous devons relever qu'au premier paragraphe de la page 5 – ligne 3 – il s'agissait d'une procédure sur invitation et non d'une procédure de gré à gré.

La Commission des Finances a pu vérifier que tous les documents d'appels d'offres, devis initiaux et devis finaux ont été correctement admis, en bonne et due forme.

Ensuite, nous avons questionné l'utilité et l'optimalité de cet investissement. En supposant, par exemple, de partager le véhicule de voirie avec la commune d'Etoy. Seulement, l'utilisation partagée de ce véhicule posera souci lorsqu'il s'agira de déneiger tout en alternant avec Etoy. Nous avons également songé à obtenir le véhicule en leasing, ce qui fait du sens pour une entreprise souhaitant diminuer sa charge d'impôt mais par pour une commune où le choix entre un leasing et un achat ne change en rien la charge d'impôt.

Alors nous nous sommes penchés sur le prix de cette acquisition relativement à sa durée de vie, ce à quoi nous pouvons préciser que cet investissement de CHF 145'423.- sera amorti par

prélèvement sur le compte de *Fonds de réserve général*, compte d'un montant de CHF 3'768'314.93.-.

Finalement, nous avons pu vérifier avec Monsieur Jean-Pierre Mitard le montant de la trésorerie courante qui est, à dater de ce jour, supérieure à CHF 1.14 millions.

**Conclusion :**

En conséquence, la Commission des finances propose au Conseil communal d'approuver le préavis 5/2022 relatif à l'acquisition d'un véhicule utilitaire de voirie demande de crédit de CHF 145'423.-.

Buchillon, le 11 juin 2022

Pour la Commission des Finances

Shai Sorek

Cristina Mirante

Erik Fruytier

Gabriel Mercier

The image shows three handwritten signatures in blue ink. The first signature, for Cristina Mirante, is a cursive 'Cristina'. The second signature, for Erik Fruytier, is a stylized, horizontal scribble. The third signature, for Gabriel Mercier, is a stylized, vertical scribble.